المدرسة الوطنية للعلوم التطبيقية
ⵜⵉⵍⵍⴰ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵜⵙⵙⵏⵉⵡⵉⵏ ⵜⵉⵜⵜⴰⵡⵉⵏ
École Nationale des Sciences Appliquées de Fès

جامعة سيدي محمد بن عبد الله
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵙⵉⴷⵉ ⵎⵓⵃⴰⵎⵎⴷ ⴱⵏ ⵄⴱⴷⵍⵍⴰⵀ
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

- **Module** : Techniques d'Expression et de Communication
- **Parcours** : Cycle Préparatoire
- **Semestre III**
- **Pr OUDIJA Mustapha**

Comprendre

un texte argumentatif

Année universitaire : 2020/2021

Lire un texte consiste à formuler puis à vérifier des hypothèses de lecture, en s'aidant des indices qu'il propose, ce qui suppose une approche globale du texte.

Un texte bien encodé fournit au lecteur un certain nombre de prises, d'indices dont la présence assure sa cohérence et sa dynamique. Comprendre un texte argumentatif c'est : partir du texte tel qu'il est et rassembler les indices en réseaux ; puis analyser à partir de là son fonctionnement d'ensemble et identifier les différents arguments.

I- Relever et classer les indices :

La compréhension du texte peut être facilitée par des éléments extérieurs à savoir :

- **Les références** : nom et qualité de l'auteur, date et lien de publication ;
- **Titre** : quand il y en a un, il oriente la lecture en signalant le thème du passage, à condition qu'il soit bien choisi.

Mais c'est à l'intérieur du texte que se trouvent les indices qui guident la compréhension. On distingue trois types d'indices :

- **Indices d'énonciation ;**
- **Indices d'organisation ;**
- **Indices lexicaux.**

Ces indices fonctionnent simultanément dans le texte : indices isolé n'est pas signifiant, c'est la convergence des différents types d'indices qui éclaire la compréhension. De plus, la lecture doit prendre en compte leur répartition dans le texte.

CP2 (ENSAF)

a) Les indices d'énonciation :

On appelle indices d'énonciation les différentes marques qui renseignent sur la position de l'émetteur par rapport à son énoncé. L'émetteur peut s'impliquer plus ou moins de : "*moi", "je pense que",* jusqu'à "*on peut penser que",* etc. il peut exprimer son adhésion ou prendre ses distances de façon plus ou moins directe.

On peut relever comme indices d'énonciation des procédés très divers : par exemple l'utilisation d'adverbes : "*évidemment*", "*certainement*", "*incontestablement*", "*peut-être",* ou de périphrases équivalentes, expressions introductives du type *" il est certain que "*, *" peut-être faut-il considérer que "*…, utilisation de guillemets pour mettre à distance un énoncé ou au contraire d'italiques pour le mettre en valeur, emploi du conditionnel… etc.

La présence de l'argumentateur se manifeste enfin dans l'utilisation de tous les termes subjectifs, quelle que soit leur catégorie grammaticale: adjectifs, substantifs, verbes, adverbes. Ce sont les termes par lesquels l'argumentateur manifeste sa réaction par rapport à ce dont il est question.

Les indices énonciatifs sont les marques qui dans un texte nous renseignent sur la position de celui qui s'exprime (l'énonciateur) par rapport à ce qu'il dit.

Exemples et observation :

1) *demain, il fera beau;*
2) *demain, il fera certainement beau;*
3) *demain, il devrait faire beau;*

CPZ (ENSAF)

4) *la météo a annoncé du beau temps demain.*

Dans le premier énoncé, il n'y a pas de marques énonciatives. Dans le deuxième, en revanche, l'adverbe *certainement* indique que l'énonciateur est convaincu du fait qu'il annonce. À l'inverse, dans la troisième phrase, l'emploi de la tournure *il devrait* marque une distance par rapport à la réalité du fait.

Enfin, dans le dernier énoncé, l'énonciateur refuse de prendre à son compte l'information apportée et l'attribue à autrui (*la météo a annoncé*).

b) Les indices d'organisation :

On relèvera comme indices d'organisation : les connecteurs grammaticaux, les phrases ou expressions qui soulignent les articulations du raisonnement et l'organisation de l'information dans le texte.

Les idées qui composent un texte argumentatif sont liées par des relations logiques. Elles peuvent être exprimées par des mots de natures diverses: *adverbes*, *conjonctions de coordination*, *conjonctions de subordination*, *tournures verbales* (ex.: " c'est pourquoi ").

La ponctuation peut aussi exprimer une relation logique : les deux points peuvent introduire un exemple, les parenthèses intégrer un détail supplémentaire, le point d'interrogation annoncer une explication.

On peut retenir huit relations logiques fondamentales: *l'addition*, la *comparaison*, *l'opposition*, la *cause*, la *conséquence*, la *concession* et le but.

CPA (ENSAF)

Relation logique	Connecteur	Fonction
Addition, gradation	*Et, de plus, en outre, aussi, surtout, ensuite, …*	Ajouter un argument ou un exemple.
Comparaison mise en parallèle	*Ainsi, ainsi que, comme, de même que, de même, …*	Rapprocher deux faits
Concession	*Sans doute, certes, malgré, bien que, en dépit de, quoique, il faut reconnaître que, il est vrai que, …*	Reconnaître les arguments adverses mais en soulignant sa propre opinion.
Condition	*Si, au cas où, dans l'hypothèse où, pourvu que, à moins que, en cas de, de sorte que, …*	Exprimer une supposition
Opposition	*Or, mais, cependant, pourtant, tandis que, alors que, néanmoins, toutefois, en revanche, …*	Opposer deux faits, deux arguments.
Cause	*Car, en effet, puisque, étant donné que, parce que, sous prétexte que, en raison de, …*	Exposer l'origine d'un fait.
Conséquence	*Donc, ainsi, alors, par conséquent, c'est pourquoi, de sorte que, si bien que,…*	Énoncer le résultat d'un fait
But	*Pour, afin, pour que, afin que, en vue de, dans l'intention de, de crainte de, de crainte que, de peur de, de peur que, …*	Envisager le résultat à atteindre ou à éviter.

Précisions sur quelques connecteurs argumentatifs

D'après M. **RIEGEL**, J-C. **PELLAT** et R. **RIOUL** (cf. *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994) les connecteurs sont « *des éléments de liaison entre des propositions ou des ensembles de propositions ; ils contribuent à la structuration du texte en*

marquant des relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui le composent. »

Plus précisément, les connecteurs argumentatifs « *marquent diverses relations entre les parties d'un texte. Ils s'emploient souvent en association, dans le cadre d'un raisonnement ou d'une argumentation suivie (les progressions or – donc ou certes – mais sont fréquentes). Ils peuvent en outre marquer l'orientation argumentative vers une certaine conclusion*. »

> Le connecteur est donc fait pour les autres : la pensée n'a pas besoin de connecteurs pour se dérouler, c'est un repère que l'on offre à l'autre.

Les sections suivantes présentent brièvement quelques connecteurs argumentatifs.

a) ***Pour exprimer la cause :*** *Car*, *parce que* et *puisque* n'ont pas la même valeur :

- **Parce que**

Parce que introduit la cause du fait énoncé dans la phrase principale.

"Il n'est pas venu parce qu'il est malade"

- **Puisque**

La proposition introduite par *puisque* présente un fait déjà connu de l'interlocuteur ; elle introduit une justification de l'énonciation, qui est présentée par le locuteur comme une vérité allant de soi :

"Il a bien travaillé cette année, puisqu'il a obtenu son diplôme "

CP2 (ENSAF)

Observations et exemples :

- En employant *puisque*, le locuteur peut imposer au destinataire la vérité de la proposition. Il s'agit alors de forcer l'adhésion, d'agir sur l'autre, voire le contraindre par un coup de force :

"Puisque je suis le chef, je décide"

- Il se peut également que le destinataire soit le seul à admettre la vérité de l'argument. L'énonciateur attribue à son interlocuteur l'assertion introduite par *puisque*, qu'il ne partage pas forcément, mais qui justifie cependant sa propre énonciation :

"Puisque tu es si intelligent, fais-le donc toi-même "

- **Car**

La conjonction *car* se rapproche plutôt de *puisque* : elle introduit aussi une justification de l'énonciation de la proposition qui précède. Cependant, le locuteur reprend la proposition qui suit *car* à son compte, ce qui n'est pas toujours le cas avec *puisque*. Il pose la proposition principale et revient se justifier avec l'assertion introduite par *car* qui est donnée comme une raison de croire la principale vraie si celle-ci est contestée. Le locuteur montre ainsi une position défensive, comme s'il anticipait à l'avance une objection et qu'il produisait par avance sa défense :

"Il faut rentrer car il va pleuvoir"

- **En effet**

Cette locution peut concurrencer *car* pour indiquer une justification, mais ne connaît pas les mêmes contraintes syntaxiques.

"Il ne pourra pas sortir ; il est en effet très malade "

CP2 (ENSAF)

b) Pour exprimer la *conséquence*

- **Donc**

Dans son rôle de connecteur argumentatif, *donc* a deux fonctions principales :

- « *donc* » **déductif.**

Ce *donc* dégage une idée nouvelle, celle qui se déduit de la proposition précédente en se fondant sur de l'implicite. Le locuteur tire d'un fait une conséquence :

"Il a hérité, il est donc très riche"

- « *donc* » **conclusif.**

Ce type de *donc* est plus spécifique au discours écrit ; le locuteur livre la totalité des moments de son raisonnement et *donc*, qui introduit une synthèse de ces différents moments, a pour fonction de clore une séquence. Il marque la fin d'une démonstration et annonce la conclusion attendue :

" […] *Concluons donc que … "*

- **Alors**

Alors peut marquer, entre autres, la **relation de cause à conséquence** entre les faits exprimés dans les propositions, mais il s'agit souvent d'une simple relation ; la relation consécutive est moins forte qu'avec *donc*.

"Il n'y avait pas de bus, alors je suis venu à pied "

- **Par conséquent / En conséquence**

Par conséquent met en relation les faits exprimés dans les propositions qu'il relie. Il indique la **relation de cause à effet** : il s'agit de la conséquence d'un fait sur un autre (et non pas d'une

CP2 (ENSAF)

conclusion). Les deux propositions se situent au même niveau ; il n'y a pas de hiérarchie.

"Le médecin est parti en vacances ; par conséquent, il ne peut pas vous recevoir"

d) Pour exprimer l'*opposition* / la *concession*

- **Mais**

Mais est un connecteur assez complexe, car il connaît différents emplois :

- « *mais* » **non argumentatif** (plutôt à l'oral, et surtout en tête d'énoncé) Comme beaucoup de connecteurs, *mais* ne joue pas forcément un rôle argumentatif, il peut aussi avoir un emploi phatique :

"non mais ! laissez-moi tranquille ! mais faites donc attention ! mais où avez-vous vu une chose pareille ? "

- « *mais* » **argumentatif** Dans la plupart des cas, *mais* est employé pour sa fonction argumentative. On pourrait distinguer différents types :

✓ « *mais* » **de renforcement**

Ce type de *mais* est le seul à ne pas exprimer une relation d'opposition : les deux arguments présentés et liés par *mais* servent la même conclusion (exprimée ou non).

"je suis non seulement fâché, mais aussi extrêmement déçu (conclusion implicite possible : « je ne veux plus vous voir »).

En liaison avec *non seulement* et combiné avec *aussi*, *même*, *en plus*, *également*, ce type de *mais* articule des arguments qui vont dans le même sens en venant en ajouter un nouveau ; ce dernier est présenté comme possédant plus de poids, comme

CP2 (ENSAF)

étant plus fort que le premier argument (il existe donc une hiérarchie).

- ✓ « *mais* » **réfutatif**

Dans le cadre d'une réfutation, le *mais* réfutatif permet de reformuler positivement et de spécifier ce que la proposition précédente présente négativement ; cette première proposition est niée, puis remplacée / corrigée. Ce *mais* réfutatif articule donc deux arguments anti-orientés et introduit un conflit de paroles :

"*Il n'est pas célibataire, mais marié depuis cinq ans*"

- ✓ « *mais* » **concessif**

Certains emplois de *mais* peuvent exprimer une concession :

"Ce restaurant est cher, mais il est bon".

La première proposition (*ce restaurant est cher*) oriente vers une certaine conclusion, non formulée (« n'y allez pas »), alors que la seconde proposition, introduite par *mais*, exprime un argument plus fort que la première, et impose la conclusion opposée (« allez-y ! »), conclusion visée par le locuteur. Ce dernier, après avoir prononcé "*ce restaurant est cher*", prévoit que le destinataire en tirera la conclusion "*il ne faut pas y aller*" ; "*mais il est bon*" tend à empêcher cette éventuelle conclusion en signalant un nouveau fait qui la contredit.

- **Certes … mais**

Dans beaucoup de textes argumentatifs se trouvent des systèmes concessifs : certains termes, comme *certes*, *il est vrai*, *sans doute* introduisent une concession à une autre thèse, momentanément admise, et laissent attendre un *mais* (*néanmoins*, *au moins*, *toutefois*, *pourtant* …) qui va la contredire.

"Certes, ce restaurant est cher, mais il est bon"

Certes souligne que la première proposition (*ce restaurant est cher*) est un argument pour une conclusion implicite (« il ne faut pas y aller »). Le locuteur reconnaît la pertinence de cet argument (« *j'admets que ce restaurant est cher*»), mais il s'agit du constituant argument le plus faible, et *certes* laisse entendre que l'argumentation vise probablement la conclusion contraire : par la suite, le locuteur va effectivement nier la conclusion admise dans un premier temps.

Certes permet de ne pas disqualifier d'entrée ce qui va être contesté et marque la reconnaissance ou la prise en charge provisoire d'un argument (c'est un acte de concession). La proposition introduite par *mais* est chargée de redresser l'argumentation en introduisant un argument explicite en faveur de la conclusion visée (« *il faut y aller* »).

e) Pour exprimer l'*ajout*

- **D'ailleurs**

Le locuteur prétend viser une conclusion ; il donne pour cette conclusion un premier argument qui la justifie, et dans un second mouvement discursif, il ajoute un deuxième argument allant dans le même sens que le premier. Dans la mesure où le premier argument seul suffisait à l'argumentation, le locuteur prétend donc ne pas utiliser le deuxième, mais seulement l'évoquer, ne pas argumenter à partir du deuxième argument :

"Je ne veux pas louer cette salle ; elle est trop chère, d'ailleurs elle ne me plaît pas"

CP2 (ENSAF)

Attention : On ne peut commencer un discours par ***d'ailleurs***: il existe forcément un premier argument (explicite ou implicite).

c) Les indices lexicaux :

La lecture d'ensemble amène à relever des termes appartenant à un même champ lexical. Dans un texte argumentatif, l'opposition des deux thèses en présence se manifeste souvent par la coexistence de champs lexicaux opposés. Autrement dit, un premier cas très fréquent est celui de l'opposition de termes relevant de champs lexicaux contradictoires; qui opposent des systèmes de valeurs dont l'un se trouve valorisé et l'autre dévalorisé.

Observations et exemples :

Un texte se caractérise par un lexique particulier dont on peut dégager des dominantes:

- ***Les termes-clés*** sont ceux qui définissent les idées essentielles du texte.
- L'étude ***des champs lexicaux*** (on désigne par cette expression l'ensemble des termes: *verbes*, *noms*, *adjectifs* etc. – qui se rattachent à une même notion) révèle les thèmes dominants, les principaux domaines de références. Parfois, une même notion est évoquée sous des termes différents, à peu près synonymes; en les comparant, on peut mettre en évidence les diverses facettes de cette notion.
- La valeur plus ou moins objective ou subjective du vocabulaire détermine ***la nature de l'argumentation***. Un texte sera d'autant plus subjectif qu'il comportera davantage de termes exprimant des jugements (« *utile*»,

CPGE (ENSAF)

«*dangereux*», «*trompeur*»...) ou des sentiments («*répugnant*», «*admirable*», «*pitoyable*» ...).

Une argumentation est par nature subjective puisqu'elle expose un jugement qu'elle vise à faire partager; elle l'est cependant plus ou moins selon l'importance accordée à l'expression affective ou, au contraire, aux éléments objectifs (faits sur lesquels elle s'appuie).

On pourra également distinguer, dans les termes à valeur subjective, les *nuances péjoratives* (« *trompeur* », « *répugnant* » …) ou, inversement, *mélioratives* («*utile*», « *admirable* » …).

II- Identifier les arguments :

On relèvera comme argument tout fragment du texte que l'on peut rapporter directement à l'une ou l'autre des thèses. Ces fragments sont de longueur variable, l'émetteur choisit le plus souvent de leur donner une force plus grande en les développant. Il existe deux façons de développer des arguments : Reprendre le même argument avec des formulations différentes et illustrer un argument par des faits qui servent d'exemple, ou l'appuyer par des preuves.

Pour arriver à décortiquer le texte argumentatif, une lecture plus fine est obligatoire dans la mesure où elle permet :

- D'analyser à l'intérieur de chaque partie le fonctionnement de l'argumentation ;
- D'identifier les différents arguments ;
- De schématiser leur argument.

CPZ (ENSAF)

Observations et exemples :

Un argument est un élément qui vient à l'appui d'une affirmation dont on veut convaincre quelqu'un. Prenons les exemples suivants :

a- Tu ne peux pas sortir en T-shirt : il fait -3° dehors.

affirmation :*Tu ne peux pas sortir en T-shirt*

⬇

parce que

⬇

argument : *il fait -3° dehors*

⇒ Pour convaincre quelqu'un qu'une affirmation est juste, on argumente en disant ce qui amène à le penser. Ici, c'est la température très basse qui amène à penser qu'il ne faut pas sortir trop légèrement vêtu.

b- Je pense que le 'e-commerce' est dorénavant entré dans les mœurs françaises. L'an dernier, 1 foyer sur 2 a acheté au moins un article via internet. Et par ailleurs de plus en plus de professionnels de la vente proposent des sites attrayants et sécurisés.

affirmation : *Je pense que le 'e-commerce' est dorénavant entré dans les mœurs françaises.*

⬇

parce que :

⬇

argument (1) : *L'an dernier, 1 foyer sur 2 a acheté au moins un article via internet ;*

argument (2) : *de plus en plus de professionnels de la vente proposent des sites attrayants et sécurisés.*

La lecture analytique d'un texte argumentatif suppose qu'on mette en œuvre à la fois plusieurs types de questions ; leur ensemble constitue une grille dont tous les éléments sont interdépendants. C'est le rapprochement des différentes réponses

CP2 (ENSAF)

et leur convergence qui aide à mieux comprendre le fonctionnement du texte et à identifier les thèses en présence.

En suivant la stratégie utilisée par un auteur du texte, l'une ou l'autre de ces questions permet d'identifier un réseau d'indices plus ou moins riche. Mais l'absence de marques d'un certain type peut être en elle-même un indice. Par exemple, **l'effacement complet de l'émetteur est souvent le signe d'une stratégie argumentative qui consiste à imiter la neutralité du discours scientifique.**

Lire un texte argumentatif, ce sera, en s'aidant d'une grille de questions, passer de l'approche la plus extérieure – la fiche signalétique – à une compréhension en profondeur de son fonctionnement.

Récapitulation :

Le texte argumentatif développe un raisonnement ayant pour objectif de faire admettre à un lecteur la validité d'une thèse ou, inversement, de réfuter une thèse couramment admise. L'auteur d'un texte argumentatif veut influencer la pensée du destinataire en l'amenant à changer de comportement ou de point de vue.

■ **L'organisation du texte argumentatif**

Le texte argumentatif s'articule généralement selon les étapes suivantes :

- L'expression d'une thèse que l'on veut défendre ou attaquer ;
- Un développement au cours duquel on présente des arguments (des raisons convaincantes), en faveur de la thèse que l'on défend, et des contre-arguments, ou objections, à la thèse que l'on veut attaquer ;

CP2 (ENSAF)

- Une conclusion qui affirme et renforce la thèse défendue.

■ Les procédés d'argumentation

On considère qu'il existe trois procédés principaux d'argumentation.

- ✓ L'explication argumentative consiste à expliquer quelque chose à un destinataire avec l'intention de l'influencer. Elle utilise les procédés de l'explication : la définition, l'illustration, le recours à l'exemple, la description ;
- ✓ La démonstration consiste à justifier une thèse posée comme vraie en ayant recours à des raisonnements explicites. Elle utilise un vocabulaire précis ;
- ✓ La réfutation consiste à détruire une opinion adverse pour mieux défendre sa propre thèse. Elle utilise principalement les antithèses, l'opposition de champs lexicaux, les figures d'opposition et de concession.

■ Les techniques de réfutation

La réfutation met en jeu un certain nombre de stratégies :

- ✓ Déclarer la thèse adverse dépassée ;
- ✓ Opposer une exception à la thèse adverse ;
- ✓ Mettre en évidence les contradictions adverses ;
- ✓ Retourner un argument contre la personne qui s'en est servie;
- ✓ Concéder sur un point accessoire pour mieux en tirer avantage ;
- ✓ Élaborer des hypothèses pour mieux réfuter les conclusions qui en découlent (raisonnement par l'absurde) ;
- ✓ Recourir à l'emphase, aux procédés d'insistance et de renforcement ;
- ✓ Disqualifier la thèse adverse par l'ironie, etc.

CPZ (ENSAF)

■ **Le point de vue de l'émetteur**

- **Les modes de désignation**

L'émetteur donne une certaine image de lui-même et de ses rapports avec son destinataire (complicité, distance, opposition) par la manière dont il se désigne et par le choix des pronoms qu'il emploie (nous, vous, on, il/elle).

- **La distance et l'engagement**

L'émetteur peut chercher à satisfaire un besoin d'explication du destinataire, en vue de le convaincre, ou chercher à l'influencer dans ses croyances et ses valeurs. Selon le type d'argumentation, il peut avoir plusieurs attitudes :

- ✓ Dans une démonstration scientifique, il prend une nette distance vis-à-vis de son sujet ;
- ✓ Dans une réfutation, il s'engage nettement.
- ✓ S'il met beaucoup de passion dans son argumentation et emploie des arguments d'ordre affectif, son texte devient polémique.

- **Le vocabulaire, les marques grammaticales**

L'émetteur peut employer un ton didactique (explication), neutre et distant (démonstration), ironique, moqueur, sarcastique, hautain (réfutation).

Le vocabulaire, la ponctuation, les types et formes de phrases (plutôt neutres ou plutôt expressives), les marques de modalité (jugement ou probabilité) définissent le degré d'engagement et le ton de l'émetteur.

CP2 (ENSAF)

Grille de lecture

a- Fiche signalétique du texte :

- Thème
- Auteur (à quelle époque, quel pays, quelle culture appartient-il ?)

Indices		
Énonciation	**Lexique**	**Organisation**
▪ Qui est l'émetteur ? ▪ Quelles sont les marques directes ou indirectes de son opinion ? ▪ En particulier, y a-t-il des marques qui permettent de repérer les arguments que l'émetteur ne prend pas à son compte ? ▪ Y a-t-il des réseaux sémantiques valorisants ou dévalorisants ? ▪ Le récepteur est-il présent ?	▪ À quel domaine de connaissances se rattache le vocabulaire employé ? ▪ Peut-on relever des termes qui appartiennent au même champ lexical ? ▪ Y a-t-il des champs contraires qu'on peut rattacher à la thèse proposée ou à la thèse refusée ?	▪ Quels sont les éléments qui permettent de faire des hypothèses sur l'organisation du texte ? - Disposition typographique ? - Progression de l'information ? - Connecteurs grammaticaux ? - Phrases de liaison

b- Circuit argumentatif :

- Quelles sont les thèses en présence ?
- Quelles sont les grandes étapes du circuit argumentatif ?
  - À quelle thèse se rattachent-elles ?
  - Comment passe-t-on de l'une à l'autre ?
- À chaque étape du circuit argumentatif, quels sont les différents arguments ?
  - Comment passe-t-on de l'un à l'autre ?

CP2 (ENSAF)

Travaux dirigés :

CP2 (ENSAF)

TD 5 : Relevez et classez dans l'extrait suivant les indices énonciatifs, lexicaux et d'organisation:

« La violence est un phénomène propre au XXème siècle ; telle est l'impression qui pourrait ressortir de l'abondance des discours et des récits. Surgie de la société de grande consommation et des frustrations qu'elle a engendrées, elle s'entendrait avec son corollaire, la peur. Avec le XXème siècle seraient nés les plaisirs de la violence gratuite, symbolisés au début des années 70 par le film Orange Mécanique, les attentats, les attaques nocturnes pour quelques francs, les enfants assassinés, et les violences contre les biens. Le XXème siècle, période de violence, trouverait son symbole avec New York, le mythe New York, sommet de cette pyramide d'horreur. Un monstre urbain où dix millions de verrous et de portes blindées claquent dès quatre heures de l'après-midi, New York au métro sanglant, aux poignard de Harlem ; New York fascinant de violence.

Peut-on donner à ces peurs un fondement scientifique ?[...] En additionnant les attaques à main armée, les actes de terrorisme, les vols de sacs à main, les viols - sortis du silence, - sans doute peut-on momentanément soutenir que la violence a augmenté depuis dix ou vingt-cinq ans. Mais en examinant une plus longue période - un siècle et plus - on constate que la violence a diminué. Les rues de Paris sont, de jour comme de nuit, beaucoup plus sûres qu'au début du siècle. Sur les routes, on redoute plus les collisions que les rencontres de brigands. L'examen statistique montre également que la peur, la psychose de la violence, apparaît et disparaît à intervalles réguliers, sans rapport avec la courbe de la violence.

La caractéristique de la violence ne résiderait-elle donc pas davantage dans la perception sans précédent qu'a chacun au XXème siècle des phénomènes de violence ? Par le développement des moyens d'information, les images de violence sont devenues proches, repoussoir ou modèle. Toute violence individuelle est désormais publique grâce à l'extraordinaire prolifération des moyens d'information. Connues, commentée, imaginée, la violence est perçue comme intolérable. Mais plus que jamais, elle fascine. Ceux qui, États ou individus, la dénoncent le plus fort ne proposent contre elle qu'un seul recours : une autre violence. Sans même la comprendre, si cela se peut, ils veulent faire cesser la violence, qu'ils croient voir partout, plus fréquente, mais aussi plus terrible dans les

CPE/ENSAF

formes que prend son expression. Une fois encore la réalité les contredit. La violence s'exprime aujourd'hui de façon moins cruelle que dans le passé, où tortures et mutilations accompagnaient couramment les actes de violence.

Le rappel du passé reste toutefois sans effet. La perception de la violence ne tient pas compte de la réalité historique de ce phénomène. Les membres arrachés, les yeux crevés du XVIIème siècle ne représentent rien. À partir du récit qu'on peut en lire, on n'imagine rien. Des attaques sans gravité dans les couloirs du métro, ou dans les parcs de stationnement, prennent, au contraire, chaque jour, une existence renouvelée pour tous ceux qui acceptent de se laisser gagner par la peur. Ainsi les images de la violence se développent-elles, reflets incertains de l'actualité, sans rapport avec la violence réelle, mais abusivement tenues pour la réalité elle-même. »

J. SAVIGNEAU, *Le Monde*, « Dossiers et documents » (Brochure FR5, page 52)

TD 6 :

« Nous venons, écrivains, peintres, sculpteurs, architectes, amateurs passionnés de la beauté, jusqu'ici intacte, de Paris, protester de toutes nos forces, de toute notre indignation, au nom du goût français méconnu, au nom de l'art et de l'histoire français menacés, contre l'érection, en plein cœur de notre capitale, de l'inutile et monstrueuse Tour Eiffel, que la malignité publique, souvent empreinte de bon sens et d'esprit de justice, a déjà baptisée du nom de « Tour de Babel ».

Sans tomber dans l'exaltation du chauvinisme, nous avons le droit de proclamer bien haut que Paris est la ville sans rivale dans le monde. Au-dessus de ses rues, de ses boulevards élargis, du milieu de ses magnifiques promenades, surgissent les plus nobles monuments que le genre humain ait enfantés. L'âme de la France, créatrice de chefs-d'œuvre, resplendit parmi cette floraison auguste de pierres. L'Italie, l'Allemagne, les Flandres, si fières à juste titre de leur héritage artistique, ne possèdent rien qui soit comparable au nôtre, et de tous les coins de l'univers Paris attire les curiosités et les admirations.

Allons-nous donc laisser profaner tout cela ? La ville de Paris va-t-elle donc s'associer plus longtemps aux baroques, aux mercantiles imaginations

CPZ (ENSAT)

d'un constructeur de machines, pour s'enlaidir irréparablement et se déshonorer ?

Car la Tour Eiffel, dont la commerciale Amérique elle-même ne voudrait pas, c'est, n'en doutez point, le déshonneur de Paris. Chacun le sent, chacun le dit, chacun s'en afflige profondément, et nous ne sommes qu'un faible écho de l'opinion universelle, si légitimement alarmée. Enfin lorsque les étrangers viendront visiter notre Exposition, ils s'écrieront, étonnés : « Quoi ? C'est cette horreur que les Français ont trouvée pour nous donner une idée de leur goût si fort vanté ? » Et ils auront raison de se moquer de nous, parce que le Paris des gothiques sublimes, le Paris de Jean Goujon, de Germain Pilon, de Puget, de Rude, de Barye, etc., sera devenu le Paris de M. Eiffel.

II suffit d'ailleurs, pour se rendre compte de ce que nous avançons, de se figurer un instant une tour vertigineusement ridicule, dominant Paris, ainsi qu'une gigantesque cheminée d'usine, écrasant de sa masse barbare Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, le dôme des Invalides, l'Arc de triomphe, tous nos monuments humiliés, toutes nos architectures rapetissées, qui disparaîtront dans ce rêve stupéfiant. Et pendant vingt ans, nous verrons s'allonger sur la ville entière, frémissante encore du génie de tant de siècles, nous verrons s'allonger comme une tache d'encre l'ombre odieuse de l'odieuse colonne de tôle boulonnée... »

Les Artistes contre la tour Eiffel
Journal Le Temps, 14 février 1887

Questions :

- **Faites une grille de lecture du texte tout en se basant sur les indices énonciatifs et lexicaux.**
- **Relevez le circuit argumentatif du texte.**

CP2 (ENSA)